



Remplacer les engrais minéraux

Fiche d'information destinée aux exploitations agricoles souhaitant participer au projet « Remplacer les engrais minéraux »

Résumé

Dans le cadre de la trajectoire de réduction des nutriments¹, les excédents d'azote issus de l'agriculture doivent être réduits de 15% d'ici 2030 par rapport à la moyenne des années 2014-2016². L'apport d'azote via les engrais minéraux et les aliments pour animaux contribue de manière significative à l'excédent d'azote en Suisse. Les engrais de ferme et les engrais issus du recyclage contiennent suffisamment d'azote. Celui-ci n'est toutefois que partiellement utilisable pour les cultures arables et maraîchères.

Le projet «Remplacer les engrais minéraux» ([vidéo](#)) élabore des pistes pour améliorer l'efficacité azotée au niveau de l'exploitation et montre comment maintenir, voire augmenter, le rendement et la qualité des produits récoltés grâce à :

- l'utilisation de produits fertilisants existants ou nouveaux, issus d'engrais de ferme et d'engrais recyclés, permettant une meilleure utilisation de l'azote par les cultures ;
- une meilleure gestion générale des engrais de ferme ;
- des mesures dans la culture des plantes.

Pour le projet « Remplacer les engrais minéraux », NOUS RECHERCHONS DES EXPLOITATIONS qui souhaitent réduire leur utilisation d'azote issu d'engrais minéraux et améliorer l'efficacité azotée de leurs engrais de ferme et leurs engrais recyclés grâce à des conseils ciblés et à la mise en œuvre de mesures.

Dans le cadre de ce projet, les exploitations participantes seront accompagnées et conseillées par des «Coachs azote ». Des mesures phytotechniques, techniques organisationnelles et structurelles doivent être mises en œuvre dans les cultures arables. Grâce à différents procédés de traitement (séparation des matières solides, stripage de l'ammoniac, évaporation sous vide, post-compostage aérobie contrôlé du digestat), de nouveaux produits de compostage et de digestion présentant des propriétés spécifiques sont fabriqués/produits pour une meilleure utilisation de l'azote. Les engrais de recyclage suivants sont notamment utilisés en remplacement des engrais minéraux :

- Solution de sulfate d'ammonium (ASL)
- Compost d'humus
- Compost de charbon végétal

Objectifs du projet

Dans le cadre du projet «Remplacer les engrais minéraux», il s'agit d'augmenter, sans perte de rendement ni de qualité par rapport à la situation initiale (moyenne des années 2025-2026) ;

- augmenter l'efficacité d'utilisation de l'azote des engrais de ferme et des engrais recyclés d'au moins 5%;
- réduire l'excédent d'azote de l'exploitation par hectare de surface fertilisable d'au moins 10% ;
- réduire de 30% l'apport en azote provenant des engrais minéraux.

¹ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20190475>

² Consultation sur le paquet d'ordonnances agricoles 2023 – Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité dans l'agriculture (919.118)



Remplacer les engrais minéraux

Produits issus du projet

Pour les exploitations agricoles avec un focus dans les grandes cultures utilisant des engrais de ferme et des engrais recyclés, des recommandations sont élaborées concernant des solutions efficaces et économiquement viables. Elles visent à améliorer l'efficacité d'utilisation de l'azote (N) provenant des engrais de ferme et des engrais recyclés, à accroître l'efficacité azotée de l'exploitation et à réduire l'utilisation d'engrais minéraux. Des entretiens avec les exploitations participant au projet permettent d'évaluer l'acceptation de nouveaux produits fertilisants.

Porteurs du projet et financement

Le projet est porté et financé par un consortium composé d'Ökostrom Schweiz, de Biomasse Suisse, du Forum suisse du compost, d'IP-Suisse, de l'Union des agriculteurs d'Argovie et de Suisseporcs. La Confédération apporte un soutien financier au projet.

Exigences pour les exploitations participant au projet :

- Exploitations grandes cultures ou mixtes (cultures et prairies),
 - qui utilisent déjà des engrais de ferme et/ou des engrais de recyclage **ou**
 - qui seraient disposées à commencer à utiliser des engrais de ferme et/ou des engrais recyclés
- Exploitations maraîchères
 - qui seraient disposées à utiliser des engrais de ferme et des engrais recyclés traités

Important :

les exploitations BIO et les exploitations de prairies ne peuvent pas participer au projet.

- Mise à disposition des archives PER
- Volonté active de participation : l'exploitation s'engage de manière motivée et constructive dans le projet
- Disponibilité pour une participation au projet de **2026 à 2032**
- Volonté de collaborer avec la direction du projet et les chercheurs
- Utilisation importante d'engrais minéraux azotés jusqu'en 2025 inclus
- Ouverture à l'innovation : volonté d'utiliser et de tester à l'échelle de l'exploitation des produits fertilisants (engrais de ferme et engrais recyclés) et des procédés nouveaux ou optimisés
- Disponibilité pour une planification de la fertilisation azotée par parcelle
- Bonne accessibilité logistique (pour les visites dans le cadre du projet, l'approvisionnement en engrais de ferme et en engrais recyclés)

Compensation financière des efforts supplémentaires

Les exploitations participantes seront indemnisées pour les charges supplémentaires engendrées dans le cadre du projet de la manière suivante :

- Montant de base indépendant de la superficie, par exploitation et par an (5 ans de projet) 1'000 francs
- Contribution au risque par ha de terre ouverte (TO) et par an 80 francs/ha de terres arables
- Montant pour une meilleure utilisation de l'azote 20 francs/kg d'azote disponible

Remarque : les engrais issus du recyclage (transport compris) sont fournis par le projet. Une aide financière d'un montant maximal de 5 000 francs par exploitation et par an sera versée pour la période 2026-2030 (montant maximal de 25 000 francs par exploitation).

Contact : Esther Thalmann, Biomasse Suisse, esther.thalmann@biomassesuisse.ch ; 056 500 10 67
Benno Jungo, Grangeneuve, benno.jungo@fr.ch; 026 305 52 40

Plus d'informations sur : www.remplacer-les-engrais-mineraux.ch